



S'inscrire à la newsletter

Contactez la Lettre Pro

ZOOM

« Pour améliorer la couverture vaccinale en Guyane, il est nécessaire d'agir efficacement sur différents facteurs »



Crédit photo CTG

La Semaine guyanaise de la vaccination débute cette semaine. Le Dr Zein Assad, pédiatre spécialisé en maladies infectieuses, interviendra mercredi à 18 heures, lors d'un [webinaire organisé par l'Agence Régionale de Santé](#). Il fait le point sur les dernières recommandations vaccinales et sur la situation en Guyane.



Vous avez exercé en Guyane pendant un an. Conservez-vous des liens avec le territoire ?

Effectivement, j'ai exercé pendant un an dans le service de pédiatrie de Cayenne. J'y suis récemment retourné travailler pendant un mois et compte m'y installer par la suite. Je suis actuellement en thèse de sciences d'épidémiologie et santé publique à l'Université Paris Cité. Mon travail vise à modéliser le remplacement des sérotypes à la suite des vaccins conjugués contre le pneumocoque. L'objectif est de mieux comprendre l'impact des vaccins conjugués au niveau populationnel pour prédire les sérotypes qui émergeront dans le futur.

Mercredi, vous animerez un webinaire à destination des professionnels de santé. Quel sera votre message ?

Je présenterai les dernières recommandations vaccinales, dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination et de la Semaine guyanaise de la vaccination, qui ont plus particulièrement trait à la vaccination des adolescents et des jeunes adultes. C'est l'occasion d'expliquer aux professionnels de santé le contexte de ces recommandations et de faire une pique de rappel sur les indications, les populations cibles. Cette Semaine de la vaccination est aussi l'occasion pour chacun de se demander s'il est à jour de ses vaccins et de le vérifier également pour ses enfants.

Quelles sont les principales modifications cette année ?

Ce qui change le plus, c'est la vaccination contre les infections invasives à méningocoque. L'adaptation du calendrier vaccinal intervient dans un contexte d'augmentation du nombre de cas en France et dans le monde, tel qu'en Angleterre qui a récemment subi une épidémie assez marquante. Cela a conduit à élargir la vaccination depuis l'année dernière, en remplaçant le vaccin contre le méningocoque C par le vaccin contre les méningocoques ACWY, et à étendre l'âge de la population cible. Dans le même temps, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire chez le nourrisson. Cela s'explique d'un point de vue épidémiologique : aujourd'hui, ce sont surtout les sérogroupes BWY qui dominent en France et non plus le C.

Les recommandations ont-elles évolué cette année ?

Nous sommes un peu dans la même optique. La vaccination obligatoire s'est précisée pour les nourrissons, s'agissant des sérogroupes ACWY et B :

- Il y a désormais un rattrapage transitoire obligatoire pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 5 ans qui n'ont pas reçu ces vaccins. Les enfants qui ont reçu le MénC doivent être revaccinés avec le MénACWY et recevoir le MénB si cela n'a pas été fait ;
- On recommande désormais aussi le MénACWY chez les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 24 ans.

De quels autres vaccins parlerez-vous ?

Nous ferons un point sur le HPV avec l'élargissement de la population cible. Avant, la vaccination concernait les adolescents de 11 à 14 ans. Désormais, dans le cadre du rattrapage, elle est recommandée pour toutes les jeunes filles et tous les jeunes garçons et de 15 à 26 ans, avec une prise en charge par l'Assurance maladie.

S'agissant du pneumocoque, nous avons une adaptation du schéma vaccinal qui intervient dans un contexte d'émergence de sérotypes non vaccinaux responsables d'une recrudescence des infections à pneumocoque depuis plusieurs années. Pour faire face à ce remplacement sérotypique, de nouveaux vaccins conjugués ciblant davantage de sérotypes, tels que le VPC15, 20 et 21-valents ont été autorisés, et leur utilisation chez l'enfant et l'adulte continue de se préciser. Ainsi, le VPC15 est indiqué depuis l'année dernière chez l'enfant, tandis que le VPC20 est recommandé chez l'adulte. La nouveauté du calendrier 2026 est l'intégration du VPC21 pour la protection des individus à risque élevé d'infection à pneumocoque, son utilisation en France étant pour l'instant limitée aux adultes.

Santé publique France vient de publier des chiffres de couverture vaccinale en Guyane, sans toutefois les données des PMI. Que vous inspirent-ils ?

Ces chiffres semblent très loin des objectifs, et pourraient être dus à plusieurs facteurs :

- Une précarité socio-économique, qui limite l'accès des individus à une couverture maladie, à l'information et au système de santé en général ;
- Une offre de soins relativement faible, notamment en médecine de ville, de nombreux patients n'ayant pas de médecin traitant et qu'on a du mal à vacciner ;
- L'éloignement géographique des habitants des communes qui ont encore plus de difficultés d'accès aux soins et à la vaccination ;
- Au niveau pédiatrique, il faut noter l'importance des PMI, qui jouent un rôle majeur dans la vaccination, malgré les difficultés de ressources humaines et financières face à une large demande.

C'est sur ces différents facteurs qu'il faudrait, à mon sens, agir efficacement afin d'améliorer la couverture vaccinale en Guyane.

Le défi en Guyane, au-delà de l'intervention elle-même, est d'obtenir des données épidémiologiques précises et actualisées, sur la couverture vaccinale et le poids des maladies à prévention vaccinales. Par exemple, il n'y a pas de surveillance systématique des sérotypes responsables d'infections invasives à pneumocoque sur le territoire, bien que l'épidémiologie ne soit sans doute pas superposable à l'Hexagone. Obtenir ces données, via des réseaux de surveillance, permettrait d'adapter les recommandations vaccinales aux spécificités locales et amplifier leur impact.

Webinaire mercredi à 18 heures. [S'inscrire.](#)

Malgré les progrès, une couverture vaccinale encore insuffisante

Doit mieux faire ! En ouverture de la Semaine guyanaise de la vaccination, Santé publique France publie un [bulletin sur la vaccination en Guyane](#). En dépit d'une amélioration de la couverture vaccinale pour de nombreuses valences, les chiffres se révèlent encore insuffisants, tant pour les nourrissons que les jeunes adultes. Pour réaliser ces estimations, SpF s'est appuyée sur les données du Système national des données de santé (SNDS). Elles sont donc sous-estimées puisque n'y figurent pas les vaccinations réalisées en PMI.

Nourrissons

- **Méningocoques ACWY.** « L'obligation vaccinale contre les méningocoques ACWY mise en place le 1er janvier 2025 chez les nourrissons (...) a permis d'atteindre une couverture



vaccinale modérée avec près de 53 % des nourrissons nés en 2025 ayant reçu la première dose de vaccin contre les méningocoques ACWY. Chez les enfants nés en 2024 c'est à dire avant le remplacement de la vaccination contre le méningocoque C par la vaccination ACWY, 38 % avaient reçu au moins une dose de vaccin méningococcique tétravalent ACWY à l'âge de 21 mois. Rappelons qu'une vaccination commencée avec un vaccin monovalent C avant le 1er janvier

2025 chez les nourrissons doit être poursuivie avec un vaccin tétravalent ACWY. »

- **Méningocoque B.** « En 2025, année de la mise en œuvre de l'obligation vaccinale contre les méningocoques B chez les nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans, la couverture vaccinale contre ces infections a presque doublé avec 21 % des nourrissons nés en 2024 (âgés de 21 mois) à jour de leur vaccination (contre 12 % en 2024). » Chez les enfants nés en 2025, la couverture à une dose est estimée à 70 %, soit une hausse de vingt-quatre points par rapport à ceux nés en 2024.
- **Autres vaccinations obligatoires.** Les couvertures vaccinales pour les autres vaccinations obligatoires du nourrisson sont globalement moyennes avec des niveaux inférieurs à l'objectif cible de 95 % fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) :
 - Hexavalent (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, Haemophilus influenzae, hépatite B) : 58 % à trois doses ;
 - Pneumocoque : 67 % ;
 - Rougeole, oreillons, rubéole : 72 % pour au moins une dose ;
 - Rotavirus : 31 % pour au moins une dose, 18 % pour le schéma complet (en hausse de 28 et 16 points par rapport à 2023, année de mise en œuvre de la recommandation).

Dans le contexte de la reprise de circulation du virus rougeoleux en France depuis 2024, SpF rappelle que « la couverture vaccinale des deux doses contre la rougeole, les oreillons et la rubéole doit dépasser l'objectif de 95 % pour interrompre la circulation du virus qui peut conduire à des décès chez des personnes vulnérables. La vérification et la mise à jour de cette vaccination sont primordiales, chez les enfants et les adultes jeunes. »

Adolescents et jeunes adultes



- **Méningocoques ACWY.** Cette vaccination est recommandée chez les adolescents (une dose entre 11 et 14 ans), ainsi qu'un rattrapage chez les jeunes adultes (une dose entre 15 et 24 ans). « En 2025, seuls 4 % des 11-14 ans et 2 % des 15-24 ans avaient reçu une dose de ce vaccin. La vaccination contre les méningocoques ACWY doit s'intensifier chez les adolescents. L'intégration de cette vaccination dans les campagnes menées au collège à partir de 2026 permettra de renforcer la protection des jeunes face à ces infections. »
- **Papillomavirus.** La couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus (HPV) continue de progresser avec respectivement 18 % des filles et 9 % des garçons de 16 ans vaccinés avec un schéma complet. L'écart de couverture vaccinale entre les filles et les garçons continue de se réduire. Cette progression est encourageante, mais la couverture vaccinale reste encore insuffisante pour réduire l'incidence des cancers liés à ces infections. L'objectif national fixé par la stratégie décennale de lutte contre les cancers est de 80 % chez les filles et les garçons d'ici 2030.
- **Diphtérie, tétanos, poliomyélite.** Un rappel est recommandé entre 11 et 14 ans. En Guyane, la couverture était estimée à 49 % à l'âge de 15 ans, contre 77 % au niveau national.

Vaccination au collège : où en est-on ?



Depuis 2023, des campagnes de vaccination sont proposées dans les collèges. Elles sont assurées par la Croix-Rouge française dans les établissements du littoral et par les CDPS et Hôpitaux de proximité dans ceux de l'intérieur.

« En Guyane, devant la faible couverture vaccinale, l'Agence Régionale de Santé a souhaité déployer une stratégie de rattrapage globale dans les collèges en élargissant le rattrapage à d'autres valences que le HPV et ACWY. Ce rattrapage cible les garçons et les filles de la 6e à la 3e », rappelle Santé publique France.

- **HPV.** Chez les adolescents nés en 2012, la campagne 2024-2025 a permis d'augmenter la couverture à au moins une dose de 4 points chez les filles (25 %) et de 5 points chez les

garçons (18 %). La couverture à deux doses atteignait 11 % chez les filles (+ 4 points) et 6 % chez les garçons (+ 3 points).

« La participation des établissements publics et privés progresse régulièrement et atteint 95 % en 2026, ce qui constitue un indicateur particulièrement encourageant de l'adhésion au dispositif », se réjouit SpF.

Plusieurs freins ont été relevés :

- Lourdeur du circuit administratif des autorisations parentales qui retarde le démarrage de la campagne ;
- Difficultés logistiques telles que l'absence de carnets de santé le jour de la vaccination, des autorisations incomplètes ou manquantes, des problèmes d'emploi du temps.

Afin d'optimiser la prochaine campagne, l'ARS a programmé un bilan avant les grandes vacances « afin d'adapter l'organisation du dispositif dès le mois de septembre, dans l'objectif d'alléger et d'améliorer les procédures, avec une mobilisation coordonnée de l'ARS, du rectorat, de la Croix-Rouge française et de l'ensemble des effecteurs tout au long de l'année ».

Semaine guyanaise de la vaccination : quatre jours de formation, de sensibilisation et d'intervention



A Matoury, une action de sensibilisation avec la DAAC lance cette Semaine de la vaccination en Guyane · ©E. C.

Voici le programme de la Semaine guyanaise de la vaccination, qui a débuté hier :

Aujourd'hui

- Soirée thématique sur la vaccination périnatale (VRS et coqueluche), organisée par le CHU de Guyane, la CPTS et le réseau Périnat, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).
- Café-info-vacci et vérification des carnets de vaccination, de 9 heures à 12 heures, sur le Campus de Troubiran, à Cayenne (pas de vaccination) ;
- Consultations médicales, sensibilisation et information sur la vaccination, à la Pass de Balata, à Matoury, de 8h30 à 12 heures. Pas de vaccination.
- Maraude d'information et de sensibilisation sur la vaccination, par la Pass de Balata, à Abribabalata, à Matoury, de 8h30 à 12 heures.
- Séance de vaccination des 0-6 ans, de 8 heures à 15 heures, à la PMI de Sinnamary. Sans rendez-vous pour la fièvre jaune, avec rendez-vous pour les autres vaccins ;
- Vérification des carnets de santé au local de Daac, à Matoury, de 8 heures à 12 heures.
- Vaccination des enfants sans rendez-vous, à la PMI d'Apatou, de 8 heures à 13 heures.

Demain

- Webinaire sur la vaccination, à l'occasion de la Semaine guyanaise de la vaccination, à 18 heures. [S'inscrire au webinaire](#).
- Soirée thématique sur les vaccinations VRS et coqueluche, organisé par le réseau Périnat Guyane, de 19h30 à 21h30 à Kamalaguli Connect, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Pr Narcisse Elenga, pédiatre, chef de service du pôle femme-enfant du CHU Guyane, et le Dr Najeh Hcini, gynécologue-obstétricien, chef de service du pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni ;
- Vérification des carnets de santé au local de Daac, à Matoury, de 8 heures à 12 heures.
- Vaccination des enfants sans rendez-vous, à la PMI d'Apatou, de 8 heures à 13 heures.

Jedi

- Rattrapage vaccinal par la Croix-Rouge française et le service de santé des étudiants, de 9 heures à 12 heures, sur le campus de Troubiran, à Cayenne ;
- Café-info-vacci, de 9 heures à 10 heures, à l'ARS. Vérification des carnets vaccinaux (Pas de vaccination) ;
- Consultations médicales, sensibilisation et information sur la vaccination, à la Pass de Balata, à Matoury, de 8h30 à 12 heures. Pas de vaccination.
- Maraude d'information et de sensibilisation sur la vaccination, par la Pass de Balata, à la Cotonnière, à Matoury, de 8h30 à 12 heures.
- Vaccination des enfants sans rendez-vous, à la PMI d'Apatou, de 8 heures à 13 heures.

Mardi 5 mai

- Permanence de vaccination de la Croix-Rouge française, au local de la Daac, à Matoury, de 8 heures à 12 heures.

Vendredi 22 mai

- Café-info-vacci à la PMI de Ronjon, à Cayenne. Vaccination possible.

EN BREF

♦ Un bureau provisoire pour la CPTS Maroni



La CPTS Maroni a tenu son assemblée générale constitutive, lundi dernier. Les participants ont validé les statuts et désigné le bureau provisoire chargé d'enregistrer l'association :

- Présidente : Dr Magali Moubitang, médecin généraliste ;
- Secrétaire : Dr José Manantsara, pharmacien d'officine ;
- Trésorière : Valérie Folie, sage-femme coordinatrice au CHU de Guyane.

« La CPTS Guyane Maroni a pour objectif de rassembler les professionnels de santé de l'Ouest guyanais autour d'axes communs, expliquent ses responsables :

- Améliorer l'accès aux soins ;
- Renforcer la coordination ;
- Fluidifier les parcours ;
- Répondre aux besoins spécifiques de l'Ouest guyanais.

« L'ambition est claire, poursuivent-ils : mieux répondre aux besoins de santé de la population, dans une logique de complémentarité avec les structures déjà existantes. La démarche repose sur l'engagement volontaire des professionnels de santé, afin de favoriser une organisation des soins à la fois collective et adaptée aux réalités locales. »

Désormais, les deux prochaines échéances seront la rédaction de la lettre d'intention, dans les prochaines semaines, et la tenue d'une réunion d'information à l'ensemble des professionnels de santé de la vallée du Maroni. Elle se tiendra le 30 mai, de 10 heures à 13 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni. Elle sera également ouverte aux partenaires du monde de la santé : mairies, communauté de communes, associations, établissements... Cette rencontre permettra de présenter le fonctionnement de la structure, ses priorités d'action ainsi que les modalités d'adhésion. Les adhérents pourront également se positionner sur les groupes de travail et la rédaction du projet de santé.

♦ Le poste de directeur général adjoint du CHU de Guyane publié



Douze postes de directeurs adjoints de CHU sont déclarés vacants, dans un [avis paru vendredi au Journal officiel](#). Parmi eux figure celui de directeur général adjoint du CHU de Guyane. L'intérim est actuellement assuré par Christophe Bouriat, également directeur de site du Centre Hospitalier de Cayenne.

L'avis rappelle que « le CHU de Guyane regroupe aujourd'hui plus de 4 000 professionnels médicaux et non médicaux, pour un total de 1 095 lits et places, dont 143 en EHPAD-USLD. L'organisation repose sur une gouvernance unifiée, un projet médico-soignant partagé et la mutualisation des fonctions supports, selon la dynamique GHT+ impulsée par l'ARS depuis 2023. L'établissement est structuré en multisites :

- une équipe de direction centrale ;
- des relais administratifs, techniques et logistiques sur chacun des trois sites hospitaliers de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni ;
- trois hôpitaux de proximité (Maripasoula, Grand-Santi, Saint-Georges de l'Oyapock) ;
- treize centres délocalisés de prévention et de soins.

♦ Un médecin remplaçant de Guyane lance le site Rempladom.fr



Mettre en relation les médecins libéraux cherchant un remplaçant et les candidats en Outre-mer. Telle est l'ambition du Dr Lucas Fradet. Médecin vivant en Guyane, il vient de lancer Rempladom.fr. Le site s'adresse aux médecins libéraux, aux médecins remplaçants et aux structures.

« J'ai terminé mon internat fin octobre. Je cherchais des remplacements et je me suis rendu compte que c'était compliqué, informel. Cela passe par le bouche-à-oreille, des groupes WhatsApp ou Facebook. Les seules plateformes formelles que j'ai trouvées sont très centrées sur l'Hexagone. Selon moi, les annonces de Poitiers ou de Limoges n'ont rien à faire avec celles de Guyane ou de Guadeloupe », relate-t-il. C'est ainsi qu'il a créé le site internet, lancé il y a un mois.

Lorsqu'ils déposent leur première annonce, les médecins libéraux et les médecins remplaçants reçoivent un courriel les invitant à fournir leurs coordonnées et leur numéro RPPS. Celui-ci sera vérifié. Leurs annonces seront ensuite automatiquement publiées, sans qu'il soit nécessaire de fournir de nouveau les renseignements. Hier, le site internet regroupait douze offres en cabinet et quatorze candidatures de remplaçants aux Antilles-Guyane. Majoritairement en médecine générale, mais également en endocrinologie, médecine cardiovasculaire, pneumologie...

Le Dr Fradet a également conçu le site pour les structures de santé. Dans ce cas, il les rencontre directement pour créer leur compte, en vérifiant les numéros Finess et Siret. Dès lors, elles peuvent déposer toutes leurs annonces. Le pôle CDPS – Hôpitaux de proximité du CHU de Guyane a été le premier à s'en saisir. Il propose d'ores et déjà des offres sur ses trois pôles du Haut- et Bas-Maroni et de l'Oyapock.

« Pour l'instant, le site est gratuit pour tout le monde, précise le Dr Fradet. Il a vocation à le rester pour les médecins libéraux et les remplaçants. J'envisage de le financer par les structures, à condition qu'il leur apporte quelque chose. »

Contact : contact@rempladom.fr.

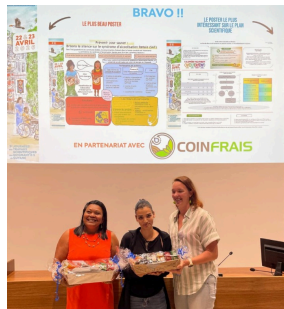
♦ Campagne de recrutement des médecins habilités à l'établissement de certificats médicaux circonstanciés



Dans le cadre des attributions du parquet, le service civil traite des signalements de personnes majeures vulnérables pour lesquelles l'ouverture d'une mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) se révèle nécessaire. Afin de mener à bien cette mission, le concours de médecins est indispensable. En effet, une telle mesure est subordonnée à l'établissement d'un certificat médical circonstancié (CMC) rédigé par un médecin inscrit sur la liste établie par le procureur

de la République. Le procureur de la République invite donc les médecins souhaitant participer à cette mission à se faire connaître. Les documents de candidature peuvent être téléchargés sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé.

♦ Roziane Carolus, Inès Hamiche et Pauline Desprez remportent les prix de posters aux JDS



Quarante-cinq posters étaient affichés dans le hall de l'ISPA, durant les Journées des soignants. Les congressistes ont été invités à désigner ceux qu'ils préféraient :

- Roziane Carolus, médiatrice en santé de l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec) de Saint-Georges, a remporté le prix du plus beau poster pour son travail sur le syndrome d'alcoolisation fœtale. En juillet dernier, [elle avait témoigné dans la Lettre pro](#) au sujet de son diplôme universitaire de prévention et promotion de la santé.
- Inès Hamiche et Pauline Desprez, infirmières au Samu, ont remporté le prix du poster le plus intéressant pour leur travail sur les arrêts cardio-respiratoires. Leur mémoire a contribué au déploiement de l'application Staying Alive, [présenté en mars dans la Lettre pro](#).

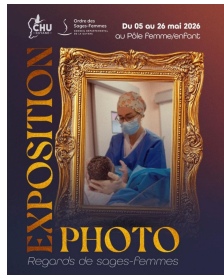
♦ Derniers jours pour répondre au sondage sur la qualité de l'air

Que savez-vous sur la qualité de l'air en Guyane ? Atmo Guyane, en partenariat avec l'ARS, le laboratoire TBip et la Collectivité territoriale, propose de répondre à un court [questionnaire en ligne sur la qualité de l'air](#).



Le sondage est ouvert jusqu'à jeudi. Près de deux cents personnes y ont déjà répondu. Davantage de réponses permettra d'augmenter leur représentativité. C'est notamment le cas sur les territoires des Savanes et de l'Est guyanais. Les données recueillies viendront orienter les actions de santé publique.

♦ Exposition « Regards de sages-femmes » à l'hôpital de Cayenne



Le CHU de Guyane et le conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes proposent l'exposition « Regards de sages-femmes ».

Elle se tiendra du 5 au 26 mai, au pôle femme – enfant du CHU de Guyane – site de Cayenne. A travers cette exposition, les auteurs souhaitent faire découvrir « la réalité, l'émotion et le dévouement de celles et ceux qui accompagnent la vie à chaque instant ».

Violences faites aux femmes

♦ « Des leviers essentiels pour optimiser l'accompagnement des victimes » de violences conjugales



Alors qu'un EPU sur les violences faites aux femmes est organisé jeudi, au CHU de Guyane – site de Cayenne (lire ci-dessous et dans la rubrique Agenda), Méliッサ Tamisier, infirmière d'accueil et d'orientation aux urgences de Cayenne, a présenté une étude sur les connaissances et besoins de formation des soignants des urgences, mercredi, lors des Journées des soignants. Elle a réalisé ce travail dans le cadre de son diplôme universitaire (DU) d'initiation à la médecine

d'urgence.

Pour cela, elle a interrogé trente et un infirmiers et neuf médecins de son service. « Soixante-cinq pour cent déclaraient être sensibilisés aux violences conjugales, principalement par des recherches personnelles. Les signes les plus fréquemment identifiés étaient les troubles anxio-dépressifs et les lésions corporelles. Seuls 5 % connaissaient des outils de dépistage et l'existence d'un référent violences conjugales au sein du service. Les principaux freins au dépistage étaient le manque de temps, l'afflux de patients, le manque de formation et des locaux inadaptés. Bien que 70 % aient déjà tenté un dépistage, seuls 47,5 % jugeaient nécessaire sa systématisation. En revanche, 97,5 % souhaitaient bénéficier d'une formation spécifique. »

Selon elle, « les urgences constituent un lieu pertinent mais insuffisamment structuré pour le dépistage et la prise en charge des violences conjugales ». Elle cite par exemple le fait que les locaux sont soumis « à des allées et venues de patients en permanence. On n'a pas toujours des pièces fermées. Il faut penser à ne pas faire rentrer le conjoint. On n'a pas de protocole (...) Ce n'est pas aux urgences que se poursuivra la prise en charge. C'est pourquoi l'orientation est importante, notamment vers les associations. Elles feront le lien entre le soin et le juridique. »

En conclusion, elle note « le développement de formations ciblées, la diffusion d'outils simples de dépistage, l'identification du référent et l'amélioration de la confidentialité apparaissent comme des leviers essentiels pour optimiser l'accompagnement des victimes. »

♦ L'EPU sur les violences faites aux femmes accessible à distance



Le Coress, le CHU de Guyane et l'association Guyane Emergency Medicine organisent un EPU sur les violences faites aux femmes, jeudi. Il se déroulera à 19 heures au CHU de Guyane – site de Cayenne. [Il sera également possible de le suivre sur Teams.](#)

Au programme :

- Point épidémiologique ;
- Perceptions des soignants aux urgences de l'hôpital ;
- Dépistage ;
- Protocoles ;
- Parcours juridique des victimes ;
- Structures d'aide et d'accompagnement des victimes.

♦ La maison des femmes d'Oïapoque étend la durée de mise à l'abri



Inaugurée le 15 septembre ([lire la Lettre pro du 16 septembre](#)), la maison des femmes d'Oiapoque (Brésil) a renforcé ses services pour les femmes victimes de violences bénéficiant d'une ordonnance de protection. La durée de mise à l'abri peut désormais s'étendre à quinze jours, contre quarante-huit heures auparavant.

« C'est plus rassurant pour les femmes. Cela permet de mettre en place davantage d'ateliers et leur donne du temps pour rechercher un hébergement. Pour les forces de l'ordre, cela permet aussi de faire retomber la pression, se réjouit Jose Gomes, à la tête de la maison des femmes. Nous avons également travaillé avec la gendarmerie sur la liaison avec la police d'Oiapoque. Elles arrivent à bien travailler ensemble. »

E-Santé

« La téléconsultation ouvre des perspectives réelles mais ne peut devenir une solution par défaut »



Les débats publics organisés dans le cadre des états généraux de la bioéthique touchent à leur fin. En Guyane, ils s'étaient déroulés du 24 au 26 mars, à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Cette semaine, des délégations des espaces de réflexion éthiques régionaux (Erer), dont celui de Guyane, se retrouvent.

En Guyane, les débats ont traité de l'intelligence artificielle et du numérique en santé. En effet, la téléconsultation « apparaît comme une opportunité majeure » face aux défis que posent les distances sur le territoire. « Elle peut être un pont entre les professionnels de santé et les patients, entre l'intérieur de la Guyane et le littoral, entre la Guyane et l'Hexagone » mais ce à condition de « préserver l'égalité d'accès, la protection des données, d'adapter les outils aux réalités du territoire, de s'assurer de la fiabilité du diagnostic ».



Entre mille et deux mille téléconsultations sont réalisées chaque mois sur le territoire ([lire la Lettre pro du 14 novembre 2025](#)). La part de celles en télécabine est en hausse tandis que celles des médecins traitants sont en baisse. Plus de 90 % des téléconsultations de patients du territoire se déroulent avec un médecin situés hors de Guyane.

Lors de ces débats, Awatef Argoubi, infirmière libérale, a souligné l'intérêt des téléconsultations assistées. « Il y a des choses qu'un médecin à Paris ne peut pas voir. Pour un patient en radiothérapie, j'ai pu fournir des informations pertinentes. Cela évite un déplacement et cela permet que lorsque le patient se déplace, tout ait été préparé en amont. Le médecin peut me transmettre des ordonnances pour des bilans complémentaires, afin que le dossier du patient soit complet quand il part en Métropole. »

Jean-François Aurore, de la pharmacie de la Madeleine, à Cayenne, a fait face à des difficultés techniques, lorsqu'il a installé sa cabine de téléconsultation. « J'ai dû installer la fibre moi-même. » Globalement, il accueille une téléconsultation tous les deux jours, « principalement des patients qui ont besoin de renouveler leur ordonnance, et plutôt des femmes de 20 à 40 ans », ce qui correspond aux données de la CGSS Guyane.

Pour le Dr Cyril Rousseau, chef de pôle CDPS – Hôpitaux de proximité au CHU de Guyane, « la télé-médecine devrait nous aider à compenser cette sous-consommation de soins. Nous allons essayer, mais avec les mêmes difficultés que les autres : une bande passante parfois insuffisante. C'est pourquoi nous avons équipé les centres de santé d'antennes Starlink, en phase de test. Par ailleurs, en raison des différences culturelles, de la complexité de la compréhension, nous n'envisageons la télé-médecine qu'accompagnée de médiation. Nous aurons donc, cette année, un enjeu de formation des médiateurs, en respectant les critères éthiques de consentement. C'est un gros enjeu mais qui nous aidera peut-être à vaincre des réticences. »

A l'Ifep Félix-Eboué (groupe SOS jeunesse), la téléconsultation est largement utilisée pour des rendez-vous avec des spécialistes. « Notre crainte était que ça se passe mal avec les enfants. Finalement, le fait qu'il y ait un écran attire les enfants et nous avons gagné en qualité de consultation. »

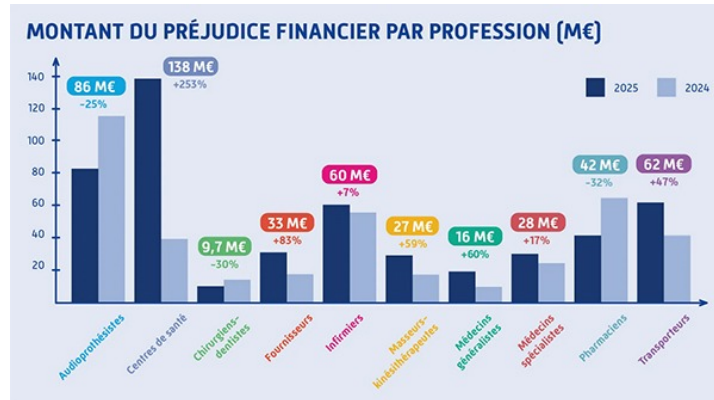
Pour les responsables de l'Erer, « la téléconsultation ouvre des perspectives réelles d'accès aux soins dans un territoire marqué par l'éloignement et le manque de professionnels. Mais elle ne peut devenir une solution par défaut qui viendrait masquer des inégalités structurelles (...) La téléconsultation est un outil d'avenir. Mais elle ne remplacera jamais la présence humaine. Elle doit rester un complément, au service d'un parcours de soin cohérent, respectueux des personnes et des territoires. »



Ils bougent

- **Lucile Orfèvres** est affectée en qualité de cadre de santé aux unités fonctionnelles du site de Cayenne suivantes : HDS diabétologie, HDJ diabétologie et Pass du CHU de Guyane – site de Cayenne.
- **Christophe Jean-Baptiste**, technicien de maintenance au CHU de Guyane – site de Cayenne, est nommé responsable territorial de la gestion et de l'entretien du matériel hôtelier.
- **Allan Pawilowski**, responsable du parc de véhicules du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, est nommé responsable territorial de la gestion et de l'entretien du parc de véhicules.

♦ En 2025, l'Assurance Maladie a détecté et stoppé 723 millions d'euros de fraudes



« En 2025, l'Assurance maladie a détecté et stoppé 723 millions d'euros de fraudes, une hausse de 15 % en un an, annonce-t-elle dans un [communiqué](#). Ce résultat dépasse largement l'objectif fixé (550 millions d'euros) et confirme la montée en puissance des dispositifs de détection et de prévention mis en place depuis plusieurs années. Plus largement, depuis 2021, les résultats de la lutte contre la fraude de la branche maladie ont triplé. »

« Les fraudes commises par les assurés, qui représentent plus de la moitié des dossiers (53 %) concentrent seulement 16 % des montants, soit environ 115 millions d'euros. Elles portent principalement sur les arrêts de travail (près de 49 millions d'euros détectés) et les fraudes aux droits (28 millions d'euros en 2025), notamment liées aux conditions de résidence. À l'inverse, les fraudes commises par des professionnels de santé libéraux (dont les centres de santé) concentrent près des trois quarts des montants pour 28 % des cas. Certains acteurs totalisent à eux seuls des montants particulièrement élevés, notamment les centres de santé (138 millions d'euros), les audioprothésistes (85 millions d'euros) ou encore les transporteurs (62 millions d'euros) », détaille l'Assurance maladie.

Offres d'emploi



- Le réseau Périnat Guyane recrute une **femme relais** pour Maripasoula (à pourvoir en septembre). [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 5 juin.
- Le CHU de Guyane – site de Cayenne recrute un **psychologue** pour le Cegidd (CDD, temps partiel, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater](#).
- La Croix-Rouge française recrute un **médiateur en santé** pour l'équipe mobile santé-environnement (CDD de douze mois, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda

Aujourd'hui

► **Rencontre sur la transformation de l'offre médico-sociale**, de 8h30 à 12 heures, à l'ARS, avec Roland Dysli, président de l'Association des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et de leurs réseaux, également directeur d'un pôle médico-social en Franche-Comté, expert médico-social auprès de l'Anap, membre expert de le Ciivise, élu au conseil de la CNSA. S'inscrire. julia.lefevre@ars.sante.fr.

► Semaine guyanaise de la vaccination :

- **Soirée thématique sur la vaccination périnatale (VRS et coqueluche)**, organisée par le CHU de Guyane, la CPTS et le réseau Périnat, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).
- **Café-info-vacci et vérification des carnets de vaccination**, de 9 heures à 12 heures, sur le Campus de Troubiran, à Cayenne (pas de vaccination) ;
- **Séance de vaccination des 0-6 ans**, de 8 heures à 15 heures, à la PMI de Sinnamary. Sans rendez-vous pour la fièvre jaune, avec rendez-vous pour les autres vaccins.
- **Vérification des carnets de santé** au local de Daac, à Matoury, de 8 heures à 12 heures.
- **Consultations médicales, sensibilisation et information** sur la vaccination, à la Pass de Balata, à Matoury, de 8h30 à 12 heures. Pas de vaccination.
- **Marande d'information et de sensibilisation** sur la vaccination, par la Pass de Balata, à Atriba-Balata, à Matoury, de 8h30 à 12 heures.
- Vaccination des enfants sans rendez-vous, à la PMI d'Apatou, de 8 heures à 13 heures.

► **Mayouri des métiers du soin et du lien – santé**, médico-social et service à la personne – organisé par la CTG, de 9 heures à 15 heures au centre social de Mana.

► **Échange autour de la vie intime et sexuelle des seniors**, organisé par le Ciass des Savanes et animé par le Planning familial, de 15 heures à 17 heures à l'antenne du Ciass, à Sinnamary. Inscriptions : [0594 92 01 40](tel:0594920140) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Demain

► Semaine Guyanaise de la vaccination

- **Webinaire sur la vaccination**, à l'occasion de la Semaine guyanaise de la vaccination, à 18 heures. S'inscrire. [S'inscrire au webinaire \(nouveau lien d'inscription\)](#).
- **Soirée thématique sur les vaccinations VRS et coqueluche**, organisé par le réseau Périnat Guyane, de 19h30 à 21h30 à Kamalaguli Connect, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Pr Narcisse Elenga, pédiatre, chef de service du pôle femme-enfant du CHU Guyane, et le Dr Najeh Hcini, gynécologue-obstétricien, chef de service du pôle femme-enfant du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni.
- **Vérification des carnets de santé** au local de Daac, à Matoury, de 8 heures à 12 heures.
- **Vaccination des enfants** sans rendez-vous, à la PMI d'Apatou, de 8 heures à 13 heures.

► **Art-thérapie parent-enfant** avec l'association Amakaba et le contrat local de santé de Matoury, à destination des personnes éloignées du soin, de 10 heures à 11h30 au pôle enfance de Copaya, sur inscription au [0694 90 35 30](tel:0694903530).

► **Café des parents « Manger varié et bouger quotidiennement »**, organisé par la Mutualité française, à destination des parents, enseignants, professionnels de la petite enfance, infirmiers scolaires, psychologues, assistants maternels, membres d'association ou professionnels de l'enfance, de 16h30 à 18 heures à l'école du Larivot, à Matoury.

► **Mayouri des métiers du soin et du lien** – santé, médico-social et service à la personne – organisé par la CTG, de 9 heures à 15 heures au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Afterwork du GCS Guyasis** sur les outils numériques, à destination des infirmiers libéraux, à la Fine Bouche, à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

Jeudi 30 avril

► Semaine guyanaise de la vaccination.

- **Rattrapage vaccinal** par la Croix-Rouge française et le service de santé des étudiants, de 9 heures à 12 heures, sur le campus de Troubiran, à Cayenne ;
- **Café-info-vacci**, de 9 heures à 19 heures, à l'ARS. Vérification des carnets vaccinaux (Pas de vaccination) ;
- **Consultations médicales, sensibilisation et information** sur la vaccination, à la Pass de Balata, à Matoury, de 8h30 à 12 heures. Pas de vaccination.
- **Marande d'information et de sensibilisation** sur la vaccination, par la Pass de Balata, à la Cotonnière, à Matoury, de 8h30 à 12 heures.
- **Vaccination des enfants** sans rendez-vous, à la PMI d'Apatou, de 8 heures à 13 heures.

► **EPU sur les violences faites aux femmes**, organisé par le Coress, le CHU de Guyane et l'association Guyane Emergency Medicine, à 19 heures au CHU de Guyane – site de Cayenne et [sur Teams](#).

► **Séminaire scientifique CHU de Guyane – Institut Pasteur** : Phylogenetic Analysis of Mayaro Virus in French Guiana : Genomic Evidence for Endemic Circulation and Regional Spread, par Alisé Lagrave, à 15 heures à l'Institut Pasteur, à Cayenne, [et sur Teams](#).

► **Forum de l'accessibilité et de la mobilité**, organisé par l'Apajh, de 9 heures à 18 heures, au centre commercial Montjoly 2, à Rémire-Montjoly.

► **Fin de l'appel à projets** « Prévention santé territoire des Savanes 2026 ». [Demander le règlement](#).

► **Inauguration de la plateforme de répit** de l'Ébène, à Saint-Georges, à 11 heures.

Samedi 2 mai

► **Fo zot savé**. Fabien Sublet présentera l'émission en direct du Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), avec le Pr Vania Tacher, radiologue interventionnelle, le Dr Paul Zéphirin, cardiologue et médecin coordinateur du CRCDC, le Dr Bertrand de Rochambeau, président du comité scientifique du CRCDC et président du Syndicat des gynécologue et obstétriciens de France, et le Pr Magalie Pierre-Demar, médecin biologiste et cheffe de pôle médico-technique du CHU de Guyane, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 3 mai

► **Fin de l'appel à sujets de thèse de l'Université de Guyane**. Les documents sont disponibles sur le [site internet de l'UG](#).

Lundi 4 mai

► **Dépistage visuel**, organisé par la CPTS centre littoral, dans le village de Cacao, à Roura. Renseignements : [0694 40 87 08](tel:0694408708).

► **Mayouri des métiers du soin et du lien** – santé, médico-social et service à la personne – organisé par la CTG, de 9 heures à 15 heures au collège Gran-Man-Difou, à Maripasoula.

Mardi 5 mai

► Semaine guyanaise de la vaccination :

- **Permanence de vaccination de la Croix-Rouge française**, au local de la Daac, à Matoury, de 8 heures à 12 heures.

► **Afterwork de la CPTS**, atelier peinture avec Bradley Thakur (Brady's Art Studio), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription](#) 20 euros.

► **Séminaire « Santé mentale des managers hospitaliers »** de 8 heures à 16 heures chez PP+, à Matoury. Possibilité de commander le repas du midi par WhatsApp au [0694 42 79 04](tel:0694427904) en précisant les nom, prénom et la mention « Séminaire cadre du 05/05/2026 ».

► **Mayouri des métiers du soin et du lien** – santé, médico-social et service à la personne – organisé par la CTG, de 9 heures à 15 heures au collège Charles-Tafanier, à Papaïchton.

Jeudi 7 mai

► **Webinaire « Les rendez-vous de la transfo »**, organisé par l'Anap, de 9 heures à 10h30 (heures de Guyane). [S'inscrire](#).

► **Mayouri des métiers du soin et du lien** – santé, médico-social et service à la personne – organisé par la CTG, de 9 heures à 15 heures au collège Achmat-Kartadinama, à Grand-Santi.

Dimanche 10 mai

► **Fin de l'appel à projets** « Alimentation durable en établissement de santé ».

Mardi 12 mai

► **EPU sur le sevrage de l'alcool en ambulatoire**, organisé par la CPTS et animé par le Dr Joao Simoes, médecin addictologue, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Mayouri des métiers du soin et du lien** – santé, médico-social et service à la personne – organisé par la CTG, de 9 heures à 15 heures au collège Paul-Suitman, à Camopi.

Vendredi 15 mai

► **Fin de l'appel à projets « Plan régional de l'alimentation »**. [Consulter le dossier](#).

Dimanche 17 mai

► **Fin de l'appel à communications et interventions** pour les rencontres « Mon écran, ma vie ? Regards sur les usages des écrans, impacts et transformations sociales », organisées par l'ARS durant la semaine du 2 novembre à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Contact et informations : ars-guyane-prevention@ars.sante.fr.

Lundi 18 mai

► **Rencontre des aidants** du DSRC OncoGuyane, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Vendredi 22 mai

► **Semaine guyanaise de la vaccination**. Café-info-vacci à la PMI de Ronjon, à Cayenne. Vaccination possible.

Du 27 au 29 mai

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS centre littoral, à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

Jeudi 28 mai

► **Afterwork du GCS Guyasis** sur les outils numériques, à destination des infirmiers libéraux, à Kourou (lieu à définir). [S'inscrire](#).

Vendredi 29 mai

► **Fin de l'appel à projets** pour la création d'un centre de ressources en déficience auditive.

Samedi 30 mai

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8h30 à 12h30, au guichet unique de Soula, à Macouria.

► **Réunion d'information de la CPTS Guyane Maroni**, de 10 heures à 13 heures à Saint-Laurent-du-Maroni (lieu à définir).

Du 1er au 3 juin

► **Formation du Coress**. Sensibilisation à la réduction des risques en santé sexuelle et à la réalisation des tests rapides à orientation diagnostique (Trod) VIH, VHB, VHC et Syphilis, à Kourou du 1er au 3 juin. [S'inscrire](#).

Jeudi 4 juin

► **Afterwork du GCS Guyasis** sur les outils numériques, à destination des infirmiers libéraux, à Cayenne (lieu à définir). [S'inscrire](#).

Vendredi 5 juin

► **Formation à l'oncosexualité** à destination des professionnels impliqués dans la prise en charge de patients atteints de cancer, organisée par le DRSC OncoGuyane, animée par les Dr Thierry Almont et Laurent Dejault, de 8 heures à 16 heures à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Samedi 6 juin

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8h30 à 12h30, au Cias de Sinnamary.

Samedi 13 juin

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8h30 à 12h30, à Saint-Laurent-du-Maroni (lieu à définir).

Lundi 15 juin

► **Fin de l'appel à projets de l'ARS et de la CTG** pour la création de cinq services autonomie à domicile (SAD) mixtes.

Du 15 au 18 juin

► **Formation du Coress.** Santé sexuelle pour tous. Les bases pour intervenir en santé sexuelle, à Saint-Georges du 15 au 18 juin. [S'inscrire.](#)

Vendredi 19 juin

► **Webinaire « Les rendez-vous de la transfo »**, organisé par l'Anap, de 9 heures à 10h30 (heures de Guyane). [S'inscrire.](#)

Du 24 au 26 juin

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS centre littoral, à destination de ses adhérents. [S'inscrire.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Chikungunya - Guyane

Restez informé	Protégez-vous	Consultez
	 <ul style="list-style-type: none">Utilisez des répulsifsGomez sous une moustiquaireÉliminez les eaux stagnantesPortez des vêtements amples et couvrants	 <ul style="list-style-type: none">Fiebre, douleursÉruption cutanée

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Bertrand PARENT

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)